

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 17 novembre 2016, à 12 h.

Sont présents :

- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- Mme Louise Brunet, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M. Pascal Landry, secrétaire corporatif par intérim de la CMQ
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier par intérim de la CMQ
- Mme Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observatrice
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Est absent :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

En l'absence du président de la CMQ, M. Gilles Lehouillier, vice-président du comité exécutif, ouvre et préside la séance à 12 h 15. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2016-98

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Reporter le point 5DG) 5 – Recommandation de nomination au conseil d'administration du Musée de la civilisation du Québec
- Retirer le point 5TRA) 1 - Modification d'un contrat de services professionnels d'expert-conseil pour le suivi de l'Étude sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2016

Résolution n° E-2016-99

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 septembre 2016

Résolution n° E-2016-100

- Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

Prolongation du contrat de la conseillère senior en paysages

Résolution n° E-2016-101

- Prolonger le contrat de Mme Chantal Prud'Homme, à titre de conseillère senior en paysages, sur la base d'un contrat à temps partiel, à raison de quatre (4) jours par semaine, pour une période de deux (2) ans débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2018;
- Accorder le régime de base d'avantages sociaux offerts au personnel de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Prolongation du contrat de la coordonnatrice du Plan de gestion des matières résiduelles

Résolution n° E-2016-102

- Prolonger le contrat Mme Luce Bergeron, à titre de coordonnatrice du Plan de gestion des matières résiduelles, sur la base d'un contrat à temps partiel, à raison de trente (30) heures par semaine, pour une période de deux (2) ans débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2018;

- Accorder le régime de base d'avantages sociaux offerts au personnel de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Appel de candidatures pour un poste de conseiller(ère) aux communications

Résolution n° E-2016-103

- Procéder à un appel de candidatures en vue de combler un poste de conseiller(ère) aux communications.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Recommandation de nomination au conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec

Résolution n° E-2016-104

- Recommander au ministre de la Culture et des Communications la nomination de madame Geneviève Marcon pour siéger au conseil d'administration du Musée national des beaux-arts du Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Contrat de location de photocopieur

Résolution n° E-2016-105

- Accepter l'option B de l'offre pour la location d'un photocopieur Toshiba e-Studio 4505AC au coût mensuel de 74,75 \$ plus taxes, pour 60 mois, selon les modalités accordées par le fournisseur Toshiba à la Ville de Québec (appel d'offres n° VQ-44938).

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Budget 2016 – Virements budgétaires

Résolution n° E-2016-106

- Au budget 2016 de la Communauté métropolitaine de Québec, autoriser les virements de :
 - 18 000 \$ provenant de l'activité « Géomatique » à l'activité « Soutien à la planification et aux événements »;
 - 50 000 \$ provenant de l'activité « Gestion intégrée du Plan Saint-Laurent » à l'activité « Protection de l'environnement »;
 - 15 000 \$ provenant de l'activité « Direction générale » à l'activité « Greffe ».

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Protocole d'entente avec la Fédération québécoise des coopératives forestières pour la réalisation du « Projet de développement de l'utilisation de la biomasse forestière dans la région de la Capitale-Nationale et à Lévis »

Résolution n° E-2016-107

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à signer le protocole d'entente à intervenir avec la Fédération québécoise des coopératives forestières, pour la réalisation du « Projet de développement de l'utilisation de la biomasse forestière dans la région de la Capitale-Nationale et à Lévis », afin d'octroyer une aide financière maximale de 48 800 \$;
- Transmettre à la Fédération québécoise des coopératives forestières le protocole d'entente pour signature ainsi que la résolution.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Suivi de la mise en œuvre du plan d'affaires : État de situation et recommandations concernant les services offerts et leur optimisation, la structure organisationnelle et le financement des autorités organisatrices de transport des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans

Résolution n° E-2016-108

- Prendre acte du suivi accordé à la mise en œuvre, par les autorités organisatrices de transport des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, du *Plan d'affaires sur l'état de situation et recommandations concernant les services offerts et leur optimisation, la structure organisationnelle et le financement des autorités*

PROCÈS-VERBAL

- 5 -

organisatrices de transport des MRC de La Jacques-Cartier, de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans, en date de novembre 2016;

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à transmettre au ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des transports ce suivi de la mise en œuvre du plan d'affaires.

Référence : Rapport décisionnel du 17 novembre 2016

Responsable : Transport et mobilité

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2016-109

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 17 novembre 2016, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 30 septembre 2016 (période 9) et du 1^{er} au 31 octobre 2016 (période 10);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour les périodes du 1^{er} au 30 septembre 2016 et du 1^{er} au 31 octobre 2016;
- c) Liste des dépenses du compte Visa pour les mois d'août et de septembre 2016.

Référence : Bordereau de dépenses du 17 novembre 2016

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2016-98 à E-2016-109, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) GILLES LEHOULLIER
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) PASCAL LANDRY
SECRÉTAIRE CORPORATIF PAR INTÉRIM